

Beaucoup différents sont les prêts et avances faits par le gouvernement au Canadien National, ou aux différentes compagnies qui le constituent, sur billets, obligations ou certificats de séquestre, à intérêt simple variant de 3½ à 6 p.c. En calculant la dette publique du Canada, le ministère des Finances considère ces prêts et avances aux chemins de fer comme un "actif improductif," comme les immobilisations en canaux et autres travaux publics, et il ne les détache pas de la dette brute dans le calcul de la dette nette. Cependant, les chemins de fer se débitent, dans leur propre comptabilité, un intérêt sur ces avances du gouvernement bien que cet intérêt ne soit pas payé.

La dette au public se compose des obligations à terme ou perpétuelles, des obligations et hypothèques des chemins de fer adhérents, mais ne comprend pas le capital-actions du Grand Tronc détenu par le gouvernement, ni le coût de son acquisition, non plus que le capital-actions du Canadien Nord. Le capital-actions du Grand Tronc Pacifique est détenu en entier par le Canadien National et ne figure pas dans cette dette.

Le tableau 17 a été compilé pour montrer la concordance des immobilisations et des prêts au réseau Canadien National (y compris les chemins de fer de l'Etat canadien) ainsi qu'ils apparaissent dans les Comptes Publics pour l'année fiscale terminée le 31 mars, 1937, avec la dette envers le gouvernement fédéral indiquée dans le bilan des chemins de fer le 31 décembre 1936 s'élevant à \$1,656,978,867 ainsi qu'il apparaît pour 1936 dans la première moitié du tableau 16 ci-dessus.

17.—Concordance entre les Comptes Publics, le 31 mars 1937, et le bilan du réseau Canadien National, le 31 décembre 1936, par rapport aux obligations ferroviaires au gouvernement fédéral.

COMPTES PUBLICS LE 31 MARS 1937.		BILAN DU RÉSEAU CANADIEN NATIONAL, 31 DÉC. 1936.	
Chemins de fer de l'Etat canadien—	\$	Prêts temporaires.....	\$ 35,076,695
Dépenses en immobilisations.....	388,879,972	Comptes des affectations des chemins de fer de l'Etat canadien.....	405,062,244
Magasins et compte courant.....	15,748,922	Prêts au réseau Canadien National...	686,007,330
Réseau Canadien National—		Intérêts sur prêts—accru mais non payé.....	530,832,598
Prêts (non-actifs).....	\$655,527,456	Total.....	1,656,978,867
Moins les obligations du Canadien Nord.....	10,000,000	A déduire—	
	645,527,456	Divers placements du C.G.R. et capital de roulement non compris dans les Comptes Publics.....	Cr. 573,177
Prêts temporaires ¹	42,146,771	Déboursés par le C.N.R. pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson, à même les prêts du fédéral.Cr.	660,370
Total.....	1,092,303,121	Remboursement de prêts temporaires, janvier-mars, 1937.....	35,076,695
		Intérêt non payé.....	530,832,598
		Total.....	1,092,303,121

¹ Excluent les subsides sous l'empire de la loi sur la construction d'ouvrages publics supplémentaires, c. 34, 1935, comme il suit: achat de matériel de chemin de fer, \$3,884,489; augmentation de l'emploiement dans les ateliers affectés à la réparation du matériel, \$1,183,593; total, \$5,068,082.

Le tableau 18 analyse les fonds reçus et dépensés par le réseau Canadien National. Outre les fonds disponibles sous la rubrique dette à long terme, ainsi que l'indique le tableau 16, les chemins de fer empruntent fréquemment à court terme et font des prélèvements sur le compte du fonds consolidé pour les lignes de l'Est et les autres déficits de caisse. Les chiffres donnés dans le tableau 18 diffèrent de ceux qui paraissent dans les rapports annuels des chemins de fer en raison de certains ajustements comptables.